07

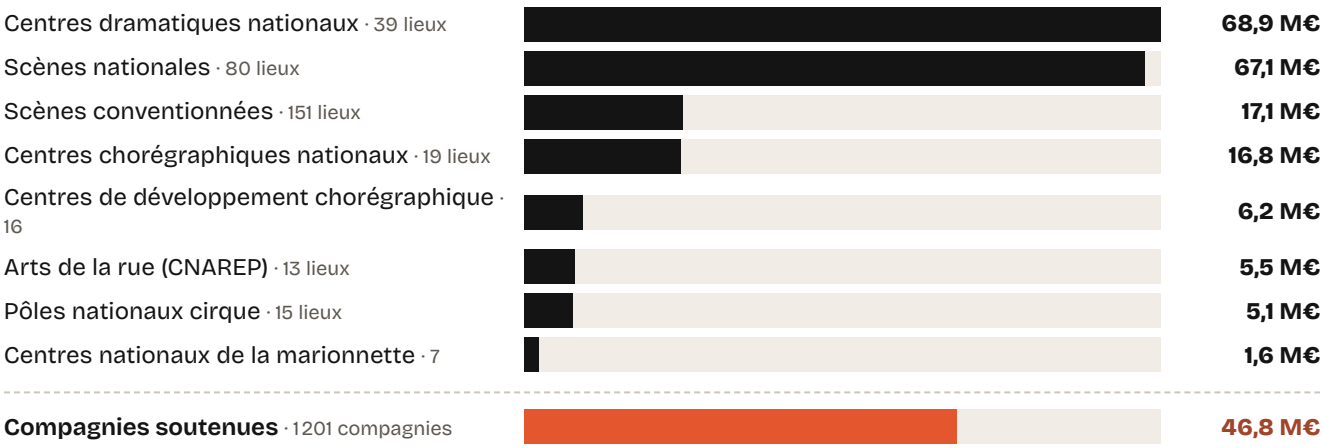
NOS PROPOSITIONS · PARTIE 7

Labels

40 Centres nationaux de diffusion
41 Centres nationaux de production
42 Gouvernance

Les labels du spectacle vivant en 2025 : 339 lieux, 188 M€ au seul titre du label

Montants versés en 2025 par label (spectacle vivant hors musique), comparés à l'ensemble des aides aux compagnies indépendantes.



Compagnies : conventionnement et aide au projet, hors ensembles musicaux. Seules sont comptées les compagnies soutenues par le ministère de la Culture, soit moins d'une compagnie sur dix. Source : données ouvertes du ministère de la Culture (programme 131, 2025), traitées par l'Observatoire de la création du SCC.

FICHE 40

40 Centres nationaux de diffusion — scènes nationales et déclinaisons par discipline

Nous proposons de transformer les labels nationaux de diffusion (Scènes Nationales, Pôles Cirque…) en des Centres Nationaux de Diffusion ayant pour mission la diffusion, l'appui à la création contemporaine ainsi que l'action culturelle. Associés à une mention de discipline artistique, ils devront tout de même favoriser la pluridisciplinarité.

Ces lieux sont orientés vers la diffusion et la recherche de nouveaux publics.

Ils doivent cofinancer des projets, sans droits de suite ou contrepartie sur le prix de cession.

Ils ont la possibilité, sans obligation, d'accueillir ces projets artistiques en résidence.

Le Cahier des Missions et des Charges insiste sur les missions territoriales.